



**Natura 2000 « Forêt de Paimpont »  
Comité de Pilotage  
A la Mairie de Paimpont puis sur le site des landes de Gautro  
Compte-rendu de la réunion du 23 octobre 2012**

Etaients présents :

Mme Murielle-Anne LEFORT, représentant la directrice de la DREAL,  
M. Jean-Philippe HUERTAS, représentant le préfet d'Ille-et-Vilaine,  
Mme Térokasy RADIO, représentant la DDTM d'Ille et Vilaine,  
M. Jean-Claude CHARDRON, représentant la DRAAF  
M. Philippe LOUAPRE, maire de Néant sur Yvel, représentant du Président du Syndicat mixte Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, président du CoPil  
M. Michel JALLU, maire de Tréhorenteuc,  
M. Eugène GRALAND, représentant la communauté de communes du Pays de Brocéliande et le SIAEP de Mauron,  
M. Jacky EALET, représentant l'ASVB et l'office de tourisme du Pays de Mauron en Brocéliande,  
M. Thibault GABORIT du Service Espaces naturels au Conseil général d'Ille-et-Vilaine,  
M. Emmanuel MARTIN, directeur du Syndicat Mixte du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne,  
M. Antoine DEWISME, représentant le directeur de la station biologique de Paimpont,  
M. Philippe BAUDRON, représentant la Fédération départementale des chasseurs d'Ille-et-Vilaine,  
M. Stéphane BASK, représentant la Fédération départementale des chasseurs du Morbihan,  
M. Daniel COQUAIRE, représentant le président de la Fédération française de randonnée pédestre et l'association des amis des sentiers de Brocéliande,  
M. Régis SUPPER représentant le CPIE Forêt de Brocéliande  
M. J.-B. DUAULT, représentant le Président de la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine,  
M. Honoré CARRE, représentant l'association de propriétaires des landes de Lambrun,  
M. Pierre COULON, représentant le Groupement Forestier du Tombeau  
M. Gérard DUCHESNE et Emilien JOUVROT, représentant l'association de propriétaires des Landes de Brocéliande,  
Mme Marie Annick MAUS, représentante de la Direction Départementale de la cohésion sociale du Morbihan,  
M. Guy Luc CHOQUENE, représentant l'Association SEPNEB-Bretagne vivante,  
M. Pierre CARRIERE, représentant de la société de chasse de Néant-Tréhorenteuc,  
M. Patrick LATOUCHE, représentant le Président du Syndicat mixte Grand Bassin de l'Oust  
M. Pierre BROSSIER, chargé de mission au CRPF pour le site "forêt de Paimpont",

Etaients excusés :

M. le Préfet du Morbihan,  
M. le Directeur de la DDTM du Morbihan,  
M. le Président du Conseil Régional de Bretagne,  
M. le Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine  
M. le Président du Conseil général du Morbihan,  
M. le Président de la Communauté de communes de Brocéliande,  
Mme la Présidente de la Communauté de communes de Ploërmel,

Mme la Présidente du Pays de Brocéliande,  
M. Alain LEFEUVRE, maire de Paimpont,  
M. le maire de Campénéac,  
M. le maire de Loyat  
M. le maire de Plélan le Grand,  
M. le directeur de l'ONF,  
Mme LONCLE, représentante de la Fédération française de randonnée pédestre  
Mme la déléguée régionale de l'ONEMA,  
M. Alain LEGUALES, pour l'association des propriétaires de Paimpont,  
M. de COURVILLE, propriétaire forestier,  
M. Jean TOUFFET, expert,  
Mme Marion HARDEGEN, représentant le CBNB.

Monsieur Louapre, président du Copil et maire de Néant sur Yvel ouvre la réunion en remerciant les participants d'être venus et en présentant le programme du jour :

- Un premier temps en salle pour faire un point d'étape sur la mise en œuvre du programme 2012 et proposer des pistes de réflexion pour 2013
- puis un second temps, sur le terrain avec la visite du site des landes de Gautro où préservation du milieu et enjeu économique lié au tourisme sont intimement liés.

Il passe la parole à Murielle-Anne Lefort pour la DREAL qui indique qu'il faut confirmer la désignation du Syndicat Mixte Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne (SM PPCB) pour la mission d'opérateur du site Natura 2000 « Forêt de Paimpont » et la présidence du comité de pilotage pour Philippe LOUAPRE pour la période allant du 27 juin 2010 au 26 juin 2013. La DREAL soumet cette proposition au vote des élus présents et représentés.

Les représentants des collectivités territoriales et groupements concernés du site Natura 2000 "Forêt de Paimpont" confirment leur choix antérieur de désigner le SM PPCB comme structure opératrice du site pour la période allant du 27 juin 2010 au 26 juin 2013. Il est par ailleurs rappelé qu'ils devront à nouveau désigner une collectivité candidate à la mission d'opérateur et ce, au plus tard le 26 juin 2013.

Philippe Louapre cède la parole à Pierre Brossier, l'animateur du site Natura 2000, afin qu'il fasse le bilan des sept mois écoulés depuis le comité de pilotage de mars 2012 à l'aide d'un document Power-Point (joint à ce compte-rendu) :

## **1 - Bilan d'activités 2012**

Comme convenu lors du dernier comité de pilotage de mars 2012, une note de synthèse est transmise en séance aux membres du comité de pilotage pour expliquer les actions engagées en 2012. Ceci de manière à créer du lien : les élus qui le souhaitent peuvent transmettre cette note avec leur bulletins municipaux afin d'informer leurs administrés des actions entreprises suite à la mise en place de natura 2000 sur le territoire mais également pour dynamiser les actions et faciliter l'appropriation par tous de la démarche.

### **• Suivi scientifique et réglementaire :**

#### **Suivi des espèces désignées au titre de Natura 2000 :**

- Suivi des nurseries (sites de mise bas) connues de chauves-souris du site, découverte fortuite d'une nursery de murin à oreille échancrée,
- Recherche de stations d'insectes d'intérêt communautaires : pique prune, grand capricorne, lucane cerf-volant et damier de la succise,
- Suivi des stations de flûteau nageant sur les étangs de Comper, du Pas du Houx et dans les deux mares creusées via un contrat natura2000 en 2008,
- Suivi des stations de coléanthe délicat sur les étangs de Comper, du Pré et du Pon Dom Jean,

### **Suivi d'autres espèces intéressantes du site Natura 2000 :**

- Suivi de la reproduction et inventaire des amphibiens sur certains points d'eau à la recherche du triton crêté,
- Recherche d'espèces : reptiles, orthoptères (dont le criquet ensanglanté), papillon (dont l'agreste)
- Suivi de stations de plantes protégées en Bretagne (astérocarpe faux sésame, glaïeul d'Illyrie, linaigrette à feuille étroite, narthécie ossifrage, rossolis, grassette du Portugal ...)

- **Appui au propriétaire sur les techniques de gestion :**

Renouvellement de la Hêtraie acidiphile du poste de Haute Forêt (dont mise en place et suivi d'enclos pour apprécier la pression des cervidés sur la flore),

- **Communication sur le DocOb**

Présentation de la démarche Natura 2000, des habitats et espèces d'intérêt européen et des travaux entrepris sur le site lors de différentes animations ou réunions pour des étudiants, des agriculteurs, des élus, des visiteurs du site lors de prospections, les personnels des offices de tourisme...

Un outil de promotion : la Charte Natura2000

De gros efforts de recherche cadastrale puis d'explication auprès de propriétaires pour les inciter à adhérer à la charte natura 2000 du site « Forêt de Paimpont »

Des propriétaires adhérents, d'autres en cours de réflexion et certains à contacter pour un objectif d'environ 500 ha soit 1/3 des surfaces du site dont les propriétaires seront sensibilisées et à terme si possible adhérent.

- **Appui aux mesures contractuelles (contrat natura2000)**

Cette année un contrat permettant la création de deux mares forestières a été conclu en Haute Forêt mais à l'heure actuelle, les travaux ne sont pas encore engagés.

La station biologique de Paimpont est en cours de conclusion d'un contrat pour rouvrir d'anciennes landes enfrichées et les entretenir par pâturage équin. Cette action devrait permettre à la fois la restauration de lande sèche européenne et la création de zones de chasses favorables pour la colonie de petits rhinolophes voisine.

Le secteur des landes de Gautro devrait faire l'objet en 2013 d'un contrat pour mise en défens d'habitat d'intérêt européens et la canalisation de la fréquentation du public. Ce fut l'objet de la visite de terrain qui a suivi ce bilan. Des questions restent en suspens : qui porte le projet, aménage-t-on également le fond du val sans retour ?

Le projet de sentier pédestre autour de l'étang de l'Abbaye devrait également pour les parties qui traversent le site natura2000 pouvoir bénéficier d'un contrat natura2000 pour mise en défens d'habitats d'intérêt communautaire. Une fois le maître d'ouvrage connu, des investigations en ce sens seront menées.

Des projets sont en cours dans le secteur de l'étang de l'Abbaye par le conseil général d'Ille et Vilaine: restauration de lande humide si la parcelle section AE n°199 est déclassée EBC au PLU, restauration de mares forestières après résultat de l'étude sur l'hydraulique du secteur

Une étude est menée sur la zone tourbeuse située en amont des parcelles du conseil général d'Ille et Vilaine dans le secteur des landes de Lambrun pour voir comment on pourrait améliorer la conservation de cette zone humide.

Une discussion avec M. Chardron a également permis de lever le malentendu sur « le manque » de concertation concernant la DFCI et la possibilité d'élaborer des contrats natura 2000 dans les temps

impartis pour l'étude de ces dossiers dans les commissions régionales. L'assemblée a été unanime sur l'excellent travail réalisé par l'association et ses membres pour préserver le site des flammes. Rendez-vous est pris pour tenter de transformer l'essai réalisé dès 2008 sur les landes de Bréhélo.

- **Aide à l'élaboration d'évaluation des incidences Natura2000**

Des porteurs de projet ont sollicité l'animateur pour avoir des renseignements concernant la réalisation d'évaluations des incidences Natura2000 (ponton de la base nautique, moto cross de Concoret...). Tous les renseignements ainsi qu'une aide personnelle leur ont été dispensés. Enfin, afin d'informer les élus des sites natura2000, la DREAL envisage d'organiser, courant 2013, une réunion d'information départementale.

## 2 - Programme d'actions 2013

M. Brossier présente les actions qui pourraient être conduites en 2013. Ce programme devrait comporter :

- **Réalisation d'une étude spécifique sur les grands murins et grands rhinolophes.** L'objectif est de trouver des nurseries (sites de mise bas) pour mieux les connaître sur le massif car, en plus d'être des espèces d'intérêt communautaires qui ont servies à la désignation du site, ce sont d'excellents marqueurs du bon état de fonctionnement des écosystèmes. Le financement de cette étude sera-t-il possible ?
- **Animation générale** du DocOb,
- le **suivi des actions** conduites en 2012 et notamment la poursuite des suivis naturalistes, la poursuite de la mise en place de mesures de gestion sur la hêtraie acidiphile du poste de Haute Forêt,
- **Appui aux mesures contractuelles** : Charte et Contrat Natura 2000 :
  - la poursuite de la promotion de la charte natura 2000,
  - la réalisation d'un contrat natura 2000 sur les landes de Gautro avec mise en défens des habitats de pelouse pionnière les plus dégradés et canalisation des flux de visiteurs à condition de trouver un porteur de projet qui fasse consensus,
  - la réalisation d'un contrat natura 2000 concernant le sentier pédestre autour de l'étang de l'Abbaye pour mettre en défens les habitats d'intérêt communautaires,
  - la réalisation d'un contrat natura 2000 dans le secteur de la Boutique Sousingué pour rouvrir des milieux et restaurer des habitats d'intérêt communautaires,
  - l'établissement d'un contrat Natura 2000 restauration de lande humide si la parcelle du CG 35 est déclassée EBC lors de la révision du PLU de Paimpont,
  - l'étude de la restauration d'une lande humide et d'un complexe tourbeux dans le secteur des landes de Lambrun,
  - la mise en place courant 2013 d'une réunion d'information départementale sur les évaluations des incidences Natura 2000 par la DREAL à destination des élus des sites.

## 3 - Questions diverses :

Thibaut GABORIT demande si la cartographie des habitats d'intérêt européen suite au projet d'extension est consultable et disponible. Cette cartographie n'a pas été validée par le Conservatoire Botanique Nationale de Brest (suite au départ de Kevin Reimringer, la DREAL est en attente d'une réponse du CBNB permettant de connaître le référent désigné pour le site). Une version provisoire de la cartographie, au format .jpg, est transmise, sous réserve de validation officielle, avec ce compte-rendu.

## 4 - Découverte sur le terrain du site des Landes de Gautro

Présentation du projet de canalisation des flux et de mise en défens d'habitats d'intérêt européens. Discussions sur les techniques et l'itinéraire pressentis.

Proposition faite par Thibault GABORIT du conseil général d'étudier la possibilité de financer l'aménagement de la passerelle au niveau du miroir aux fées et de la main courante via la convention concernant le PDIPR (Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées).

Le porteur du projet reste à trouver : mairie de Paimpont, communauté de commune de Brocéliande ?

Une délibération de l'ASL de la Troche précisant le souhait de voir réaliser cet aménagement est-il suffisant ?

La réunion s'est terminée autour du verre de l'amitié dans les locaux de l'office du tourisme à Tréhorenteuc où Jacky Ealet nous a présenté les activités de l'office et le besoin de préserver le site tout en permettant l'accueil du public pour maintenir le rayonnement du Val sans Retour et donc les activités économiques sur le territoire.

### **Fin de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par monsieur Louapre vers 18h30.